

Le Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération Arlysère, légalement convoqué le 19 septembre 2024, s'est réuni le Jeudi 26 septembre 2024 à 18h, en séance publique à la Salle séminaire de la Halle Olympique à Albertville, sous la présidence de Franck LOMBARD, Président.

Nombre de membres en exercice : 71 / Quorum : 36

Nombre de délégués présents : 44 délégués présents dont 1 suppléant

Nombre de membres représentés : 14

Délégués titulaires présents :

COMMUNE D'ORIGINE	Prénoms	NOMS
ALBERTVILLE	Hervé	BERNAILLE
ALBERTVILLE	Yves	BRECHE
ALBERTVILLE	Fatiha	BRIKOU AMAL
ALBERTVILLE	Jean-François	BRUGNON
ALBERTVILLE	Frédéric	BURNIER FRAMBORET
ALBERTVILLE	Davy	COUREAU
ALBERTVILLE	Josiane	CURT
ALBERTVILLE	Laurent	GRAZIANO
ALBERTVILLE	Jean-Pierre	JARRE
ALBERTVILLE	Jacqueline	ROUX
ALBERTVILLE	Dominique	RUAZ
ALBERTVILLE	Christelle	SEVESSAND
BEAUFORT SUR DORON	Christian	FRISON ROCHE
BONVILLARD	Julien	BENARD
CESARCHES	Hervé	MURAZ DULAURIER
CEVINS	Philippe	BRANCHE
COHENNOZ	Christian	EXCOFFON
ESSERTS-BLAY	Raphaël	THEVENON
FRONTENEX	Alain	REGAUDIAT
FRONTENEX	Claude	DURAY
GIETTAZ (LA)	Noël	BIBOLLET
GILLY SUR ISERE	Jean-Marc	DESCAMPS
GILLY SUR ISERE	Pierre	LOUBET
GILLY SUR ISERE	Sylvie	RUFFIER DES AIMES
GRIGNON	François	RIEU

MARTHOD	Marie-Paule	BENZONELLI
MERCURY	Yves	DUNAND
MERCURY	Evelyne	MARECHAL
MERCURY	Alain	ZOCCOLO
MONTHION	Jean-Claude	LAVOINE
NOTRE DAME DE BELLECOMBE	Philippe	MOLLIER
NOTRE DAME DES MILLIERES	André	VAIRETTO
SAINT NICOLAS LA CHAPELLE	Ghislaine	JOLY
SAINT PAUL SUR ISERE	Véronique	AVRILLIER
TOURNON	Sandrine	BERTHET
TOURS EN SAVOIE	Yann	MANDRET
UGINE	Franck	LOMBARD
UGINE	Nathalie	MONVIGNIER MONNET
UGINE	Simon	OUVRIER-BUFFET
UGINE	Françoise	VIGUET CARRIN
VENTHON	Claude	REUIL BAUDARD
VERRENS-ARVEY	Christian	RAUCAZ
VILLARD SUR DORON	Emmanuel	HUGUET

Délégué suppléant présent :

COMMUNE D'ORIGINE	Prénoms	NOMS
SAINT VITAL	Jean-Paul	MERMOZ

Délégués représentés :

Michel BATAILLER	ALBERTVILLE	Ayant donné pouvoir à Jean-François BRUGNON
Lysiane CHATEL	ALBERTVILLE	Ayant donné pouvoir à Hervé BERNAILLE
Morgan CHEVASSU	ALBERTVILLE	Ayant donné pouvoir à Frédéric BURNIER FRAMBORET
Jean-François DURAND	ALBERTVILLE	Ayant donné pouvoir à Yves BRECHE
Bérénice LACOMBE	ALBERTVILLE	Ayant donné pouvoir à Jean-Pierre JARRE
Pascale MASOERO	ALBERTVILLE	Ayant donné pouvoir à Davy COUREAU
Claudie TERNOY LEGER	ALBERTVILLE	Ayant donné pouvoir à Laurent GRAZIANO
Frédérique DUC	ALLONDAZ	Ayant donné pouvoir à Alain ZOCCOLO
François GAUDIN	GRESY SUR ISERE	Ayant donné pouvoir à Christian RAUCAZ
Lina BLANC	GRIGNON	Ayant donné pouvoir à François RIEU
Jean-Claude SIBUET-BECQUET	MONTAILLEUR	Ayant donné pouvoir à Yann MANDRET
Sophie BIBAL	UGINE	Ayant donné pouvoir à Nathalie MONVIGNIER MONNET
Michel CHEVALLIER	UGINE	Ayant donné pouvoir à Franck LOMBARD
Mustapha HADDOU	UGINE	Ayant donné pouvoir à Françoise VIGUET-CARRIN

Le Conseil Communautaire a choisi **Simon OUVRIER BUFFET** comme Secrétaire de séance.

Objet : Développement économique - Acquisition par exercice du droit de préemption urbain du bien appartenant à SIGNAUX GIROD situé 13 et 15 rue de l'industrie – 73460 FRONTENEX – Autorisation à M. le Président pour représenter la CA Arlysère à la signature de l'acte d'acquisition – Parcelles A 2145 et 2148 à FRONTENEX

Rapporteur : M. le Président

Vu le Code de l'Urbanisme et notamment les articles L.210-1, L.211-1 et suivants, L.213-1 et suivants, L.300-1, R.211-1 et suivants du Code de l'Urbanisme,
Vu le Plan Local d'Urbanisme de la Commune de Frontenex approuvé le 29 juin 2018, modifié le 4 juillet 2022,
Vu la délibération en date du 26 octobre 2018 par laquelle le Conseil municipal de Frontenex institue le droit de préemption urbain,
Vu la délibération en date du 8 octobre 2021 par laquelle le Conseil municipal de Frontenex a délégué le droit de préemption urbain à la Communauté d'agglomération Arlysère,
Vu la délibération n°20 du 9 novembre 2021 par laquelle le Conseil communautaire de la Communauté d'Agglomération Arlysère a accepté la délégation du droit de préemption urbain,
Vu la délibération n°21 du 9 novembre 2021 par laquelle le Conseil communautaire de la Communauté d'Agglomération Arlysère a délégué l'exercice du droit de préemption urbain à son Président,
Vu la DIA n°2024-DIA-07, réceptionnée le 18 juin 2024, concernant la cession de terrains, supportant deux bâtiments, appartenant à la Société anonyme à Conseil d'administration SIGNAUX GIROD, d'une superficie totale de 2 933 m², situés 13 et 15 rue de l'industrie à FRONTENEX (73460) et référencés au cadastre de la Commune de Frontenex sous la section A et les n° 2145 et 2148, pour un prix de 500 000 € avec en sus une commission de 48 000 € à la charge de l'acquéreur, au profit de la Société à Responsabilité Limitée à associé unique HOLDING ALEXIS BOTTURA – 199 rue Pré Gaut – 73 420 VOGLANS, représentée par M. Alexis BOTTURA,
Vu la demande de visite des lieux notifiée les 26 et 31 juillet 2024,
Vu l'accord du propriétaire réceptionné le 2 août 2024,
Vu la visite des lieux en date du 5 août 2024 en présence de M. William VOLAT, agent immobilier mandaté par le propriétaire,
Vu l'avis des Domaines en date du 6 août 2024,
Vu la décision n° 2024-123 du 29 août 2024 actant l'acquisition par exercice du droit de préemption urbain du bien appartenant à SIGNAUX GIROD situé 13 et 15 rue de l'industrie – 73460 FRONTENEX, tel que défini dans la DIA réceptionnée le 18 juin 2024, dans les conditions prévues par la DIA, au prix de 500 000 € (cinq cent mille euros) avec en sus une commission de 48 000 € (quarante huit mille euros) à la charge de l'acquéreur.

Il convient d'autoriser M. le Président, ou en cas d'absence ou d'empêchement, M. le 1^{er} Vice-Président délégué à l'Economie, à signer l'acte d'acquisition du bien appartenant à SIGNAUX GIROD situé 13 et 15 rue de l'industrie – 73460 FRONTENEX.

Le Conseil Communautaire, après avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés, donne pouvoir à M. le Président, ou en cas d'absence ou d'empêchement, au 1^{er} Vice-Président délégué à l'Economie, pour représenter la Communauté d'Agglomération Arlysère acquéreuse, pour la signature de l'acte du bien appartenant à SIGNAUX GIROD situé 13 et 15 rue de l'industrie – 73460 FRONTENEX et à l'autorise à signer toute pièce nécessaire se rapportant à l'acte.

Le secrétaire de séance
Simon OUVRIER-BUFFET

Extrait certifié conforme et exécutoire
Le Président
Franck LOMBARD

